

AVIS PUBLIC



Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles

Montréal

DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles étudiera, lors de sa prochaine séance ordinaire qui se tiendra **le mardi, 11 mars 2025, au Centre Récréatif de RDP, situé au 7650, boulevard Maurice-Duplessis**, la demande de dérogations mineures suivante :

7650, boulevard Maurice-Duplessis - Lot numéro 3 149 705 - District de Rivière-des-Prairies

- Permettre un agrandissement ayant un dégagement minimal de 1,00 mètre d'une aire de stationnement extérieur comportant trois (3) cases ou plus, plutôt qu'un dégagement minimal de 1,50 mètre tel que prescrit à l'article 207 du Règlement de zonage RCA09-Z01, tel qu'amendé;
- Permettre l'installation de deux (2) équipements mécaniques (persiennes) sur une façade autre que la façade principale malgré le tableau de l'article 138.

À cette occasion, toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande, à la date et à l'endroit indiqués ci-dessus.

Fait à Montréal, le 21 février 2025

Le secrétaire d'arrondissement
Joseph Araj